

VILLE DE ROSEMÈRE

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire 20 avril 2020 à 16 h

Comme la Ville souhaite poursuivre l'avancement de ses projets prioritaires malgré la situation actuelle, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire ce lundi 20 avril, à 16 h, à la salle du conseil afin d'aborder certains dossiers qui nécessitent un suivi. Cette séance sera présentée en différé sur le site Web de la Ville. Les élus se réuniront sous forme de visioconférence afin de respecter les consignes de distanciation sociale. La vidéo sera diffusée immédiatement après la séance. Pour la période de questions, les citoyens doivent envoyer leurs questions à mcthemens@ville.rosemere.qc.ca avant 15 h, ce lundi 20 avril.

1 AUTRE RÉGLEMENTATION

- 1.1 794-10 – Règlement amendant le Règlement 794 et ses amendements sur la qualité de vie – **Adoption du règlement**
- 1.2 912-01 – Projet de règlement amendant le Règlement 912 de gestion contractuelle – **Avis de motion et dépôt du projet de règlement**

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

3 CLÔTURE

MARIE-CLAUDE THEMENS
Greffière par intérim